BILAN CIA 2023

Bilan CIA 2023

- **Rappel des objectifs initiaux du CIA 2023 :**
  - Inclure les agents arrivés en cours d'année civile
  - Maintenir une part fixe pour tous les agents
  - Répondre aux retours des agents et des managers par rapport au CIA 2022 :
    - Donner un levier managérial en demandant aux N+1 d'attribuer le niveau de CIA (4 taux possibles dont taux 1 = part fixe)
    - Valoriser les agents selon des critères définis et partagés
  - Revenir aux fondamentaux du CIA dans sa définition réglementaire :
    - Individuel : tous les agents ne bénéficient pas du même montant
    - Annuel : le CIA n'est pas un acquis, il demeure une variable de paie annuelle
  - Arbitrage :
    - 1ère réunion : DGS, DRH et SG pour étudier l'ensemble des demandes dans le respect des préconisations du cadrage,
    - 2e réunion : une commission d'harmonisation composée de la VP CA, du DGS et de la DRH arbitrera l'attribution finale de la part variable du CIA

Critères d'attribution de la part variable du CIA 2023

Le CIA, dont la part variable, a été appréciée selon les critères suivants, notés de 1 à 4 (1 = socle 375€ et 4 = 1500€) :

1. Les responsabilités supplémentaires d'un agent sur l'année de référence :

- Augmentation de la charge de travail : missions supplémentaires à la fiche de poste assumée de façon ponctuelle
- Conduite ou participation active à un projet au sein du service, de la composante/direction, de l'établissement
- Dépassement de fonction ponctuel

2. La contribution à l'équipe sur l'année de référence :

- Agent qui comble une absence au sein de son service
- Agent qui apporte une aide exceptionnelle aux collègues
- Agent qui bonifie l'équipe (évolution des pratiques, gain de temps sur des tâches, …)

Ces critères ont été évalués par le N+1 qui a proposé à chaque directeur de service un niveau d'attribution du CIA souhaité.

Bilan CIA 2023

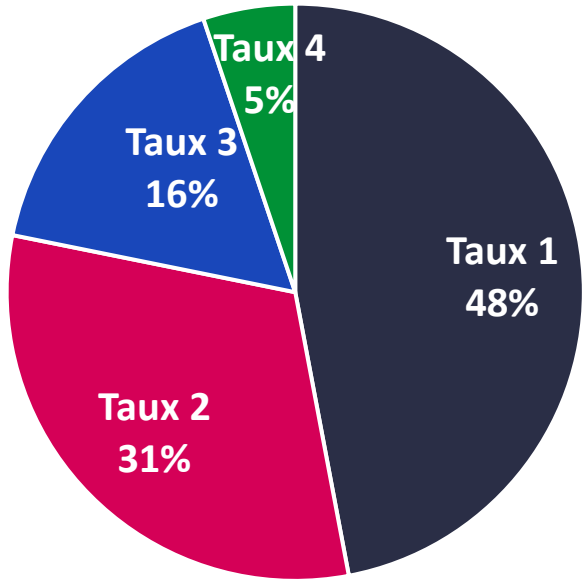
Comparatif CIA 2022 vs CIA 2023

	Nb bénéficiaires	Enveloppe budgétaire
CIA 2022	408	220 K€
CIA 2023	510	410 K€

Objectifs atteints :

- ✓ + 100 bénéficiaires
- ✓ Respecter une hausse maximale de l'enveloppe 2022 à hauteur de +200K€

Répartition des bénéficiaires du CIA par taux



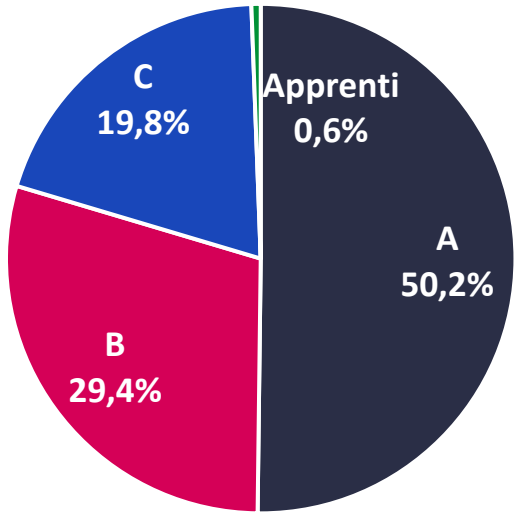
Rappel des cibles :

- Taux 1 (375€) : 50%
- Taux 2 (750€) : 30%
- Taux 3 (1125€) : 15%
- Taux 4 (1500€) : 5%

Bilan CIA 2023

Composition des taux				
Cat. Agents	Taux 1	Taux 2	Taux 3	Taux 4
A	53,2%	35,0%	57,1%	84,6%
B	27,8%	36,9%	27,4%	7,7%
C	17,7%	28,0%	15,5%	7,7%
Apprenti	1,3%	0%	0%	0%
Total	100%	100%	100%	100%

Répartition des éligibles au CIA 2023



Répartition des agents, par catégorie, dans chaque taux					
Cat. Agents	Taux 1	Taux 2	Taux 3	Taux 4	Total
A	50%	22%	19%	9%	100%
B	44%	39%	15%	1%	100%
C	42%	44%	13%	2%	100%

58 % des cat. C bénéficient d'un CIA variable
56 % des cat. B bénéficient d'un CIA variable
50 % des cat. A bénéficient d'un CIA variable